

Grand Cognac recrute
Responsable d'équipement touristique : bateau à passagers
CDD 12 mois

Grand Cognac est une jeune communauté d'agglomération située à l'ouest de la Charente, née le 1er janvier 2017 de la fusion de 4 communautés de communes. Grand Cognac comptera 55 communes au 1er janvier 2022, son territoire couvre une superficie de 755 km² pour 71 935 habitants.

Outre les compétences obligatoires d'une agglomération (développement économique, aménagement du territoire, habitat, politique de la ville, eau et assainissement, déchets...), Grand Cognac intervient dans le domaine de la promotion du tourisme, du sport, de la culture ou encore de l'enfance-jeunesse.

2^{ème} intercommunalité de Charente (500 agents), Grand Cognac est une collectivité en fort développement sur un territoire dynamique et d'avenir (AOC reconnue, 2^{ème} région française exportatrice, terroir d'excellence, plus grand vignoble au monde à produire une eau de vie dont la renommée en fait un symbole de l'art de vivre à la française).

Situé à 2h30 de Paris, 1h30 de Bordeaux, 1h de côte atlantique, le territoire de l'agglomération permet de concilier vie professionnelle et personnelle dans un cadre privilégié et préservé (offre culturelle, sportive et de services à la population dense, prix de l'immobilier attractif, fort taux d'ensoleillement, proximité du littoral, fleuve Charente...).

<https://www.grand-cognac.fr>

<https://www.grand-cognac.fr/travailler-et-entreprendre/choisir-grand-cognac>

Descriptif de l'emploi

Grand Cognac a lancé un projet de construction de bateau d'une capacité de 70 passagers pour assurer des balades fluviales d'Avril à Octobre. Ce bateau, à motorisation hybride, sera livré en Avril 2022. Son exploitation sera effective avant la saison estivale.

Chargé du suivi administratif et financier du bateau en lien avec sa hiérarchie au sein du Service Infrastructures Touristiques. Il est également en charge de l'élaboration et du suivi d'un programme d'animations estivales. En tant que responsable, il encadrera deux agents : un agent titulaire et un saisonnier.

Nommé régisseur de la régie d'avances et de recettes.

Il assurera en outre la billetterie à quai, l'accueil et la sécurité des passagers ainsi que la mission de guide touristique à bord du bateau. Il sera en charge de l'élaboration d'un discours en français et en anglais. L'agent prendra part au fonctionnement quotidien de l'équipement.

Des missions complémentaires pourront lui être confiées dans le cadre du fonctionnement du service ou de la collectivité.

Emploi placé sous la responsabilité du coordinateur des équipements.

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



Missions

Gestion administrative et financière :

Participe à l'élaboration d'une politique tarifaire, aux actions de promotion et commercialisation
Suit les réservations en lien avec l'Office de Tourisme ;
Suit les réclamations et les avis sur les réseaux sociaux,
Participe à l'élaboration et suivi du budget, réalisation des outils de suivi ;
Effectue toutes opérations depuis les demandes de devis au rapprochement des factures ;
Gère les approvisionnements nécessaires au fonctionnement ;
Elabore un programme d'animations estivales en lien avec les acteurs du territoire,
Accueil les intervenants, suivi logistique.

Gestionnaire-régisseur principal :

Assure les opérations d'encaissements et de dépenses de la régie d'avance et de recettes
Assure la billetterie à quai

Ressources humaines :

Encadre de deux agents
Elabore et effectue le suivi des plannings prévisionnels
Transmet les déclarations diverses
Conduit les entretiens annuels d'évaluation

Accueil et sécurité des passagers :

Participe à l'accueil du public, aide à l'embarquement et au débarquement des passagers ;
Dispense les consignes de sécurité à bord ;
Assiste le capitaine en cas de sinistre ;

Guide touristique :

Prépare et propose un discours touristique en fonction du parcours ;
Assure les commentaires en français et/ou en anglais ;

Profil demandé

Ponctualité, rigueur, disponibilité, qualité relationnelle ; langue anglaise exigée
Niveau d'étude requis : pas d'exigence mais de préférence une formation dans le tourisme
Durée d'expérience souhaitée : pas d'exigence
Diplôme de Secours (AFPS) ou Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
La détention de l'Attestation Spéciale Passagers (ASP) serait un plus. Dans le cas contraire, la formation sera prise en charge par l'employeur

Conditions de travail

Poste à temps complet, à pourvoir à partir du 01/02/2022, basé quai des Flamands à Cognac (16)
Pour plus d'informations, contacter Sylvie QUANTIN, Responsable du Service Infrastructures
Touristiques au 06 99 85 30 22 – Mail : sylvie.quantin@grand-cognac.fr
Salaire selon expérience et qualifications : entre 1500 et 1730€ net mensuel



Merci d'adresser une lettre de motivation, un CV détaillé ainsi que la copie de vos diplômes avant le 31 décembre 2021 :

- par voie postale : à l'attention de Monsieur le Président - Grand Cognac - 6, rue de Valdepeñas - CS 10216 - 16111 Cognac Cedex

- ou par mail : **UNIQUEMENT** à contact@grand-cognac.fr